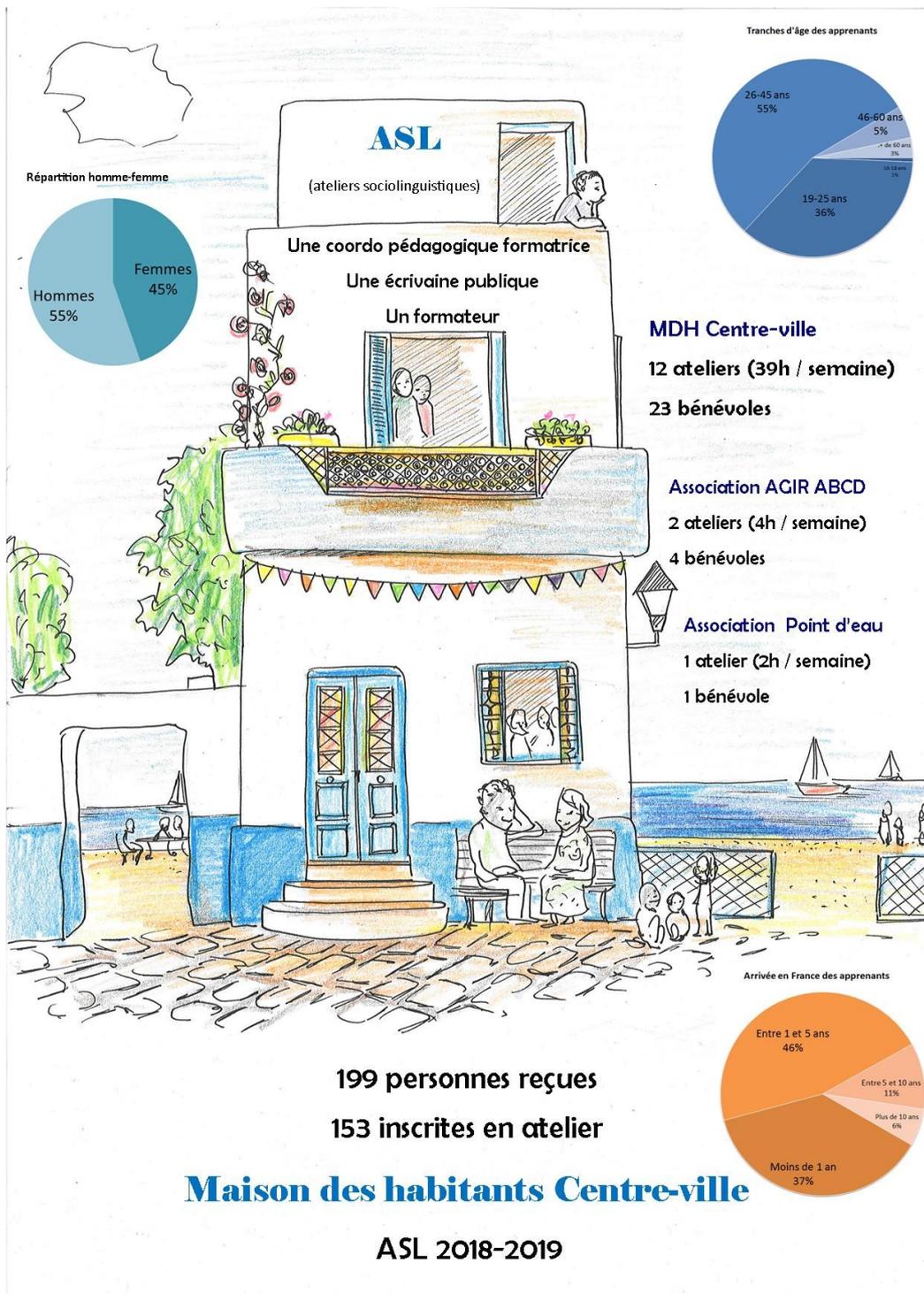


Livret du Bénévole en ASL

MDH Centre-ville

2022-2023





2

Hoche-Bonne-Condorcet-Championnet
Foch-Aigle-Libération
Centre-Ville
Notre-Dame
Mutualité • Île-Verte
Saint-Laurent • Rive Droite



Maison des Habitant-es Centre-ville



INFORMATION



ÉCOUTE



ORIENTATION



VIE DE
QUARTIER



FAMILLES



BIEN
VIEILLIR



SANTÉ



CONVIVALITÉ



BÉNÉVOLAT



ATELIERS DE
FRANÇAIS



ACTIVITÉS



SORTIES



CITOYENNETÉ



AIDE
JURIDIQUE



AIDE
ADMINISTRATIVE



DÉMARCHES
EN LIGNE

Maison des habitant-es Centre-Ville - 2, rue du vieux temple 38000 Grenoble

04 76 54 67 53 - mdh.centre-ville@grenoble.fr

L'ASL c'est quoi ?

Les actions socio-linguistiques (ASL), ce sont les **ateliers de français en direction du public migrant** qui sont donnés dans une vingtaine de structures de l'agglomération grenobloise (associations, Centres sociaux et Maisons des Habitants). Les ASL ont pour objectif principal de favoriser l'**autonomie sociale des adultes** migrants vivant en France.

Ces actions sont un dispositif existant au niveau national. À l'échelle de l'agglomération grenobloise, elles respectent un cahier des charges précis, élaboré en 2009 avec les co-financeurs. Pour constituer une réponse de qualité et cohérente sur le territoire, ce cahier des charges rappelle les objectifs opérationnels de l'action :

« - **développer la capacité de communication orale et écrite et permettre l'acquisition de compétences de base au regard de l'objectif cité ci-dessus,**
- **faciliter l'accès aux droits et aux services,**
- **rompre l'isolement et faciliter l'ouverture et la participation à la vie locale et sociale,**
- **renforcer la confiance en soi et la capacité à agir,**
- **aider à la construction des parcours socioprofessionnels à partir des compétences repérées.** »

La réalisation de ces objectifs repose sur les principes d'une pédagogie de projet, adaptée au profil du public et encourageant l'appropriation de l'environnement socioprofessionnel.

A la Maison des Habitants Centre-ville

L'ASL de la Maison des Habitants Centre-ville, *Le Français Pour Tous*, est portée par la ville de Grenoble et l'association **Communic'action**. Cette association, hébergée au sein de la Maison des Habitants, a pour but de rompre l'isolement et de **favoriser le lien social** sur le quartier, à travers des temps festifs, des bourses (aux vêtements, jouets), le réseau Tournesol (visite à domicile des personnes âgées).

Chaque animateur et chaque apprenant est **adhérent de l'association**. Dans le cadre des ASL, sont ainsi proposées très régulièrement des activités ouvertes à tous public au sein de la MDH (activités variées, informations collectives sur l'accès aux droits, événements conviviaux, sorties culturelles, bourses...).

Pédagogie

Les ateliers sont basés sur des situations et des documents du quotidien (se présenter, demander un prix, plan de la ville, horaires des trains, formulaires Caf...).

Le but de ces ateliers n'est donc pas la maîtrise totale/parfaite de la langue : oubliez le Bled de votre enfance, le passé simple, les pleins et les déliés... ils n'ont pas leur place ici !!! Oubliez aussi la bonne vieille classe d'école primaire et les méthodes pour enfants : les ateliers s'adressent à des adultes !

Apprenants et animateurs bénévoles : chacun arrive avec son expérience, sa situation personnelle et ses projets. Participer aux ateliers permet à chacun de rencontrer des personnes de tous horizons et d'échanger. (Extrait du portfolio du bénévole MDH Abbaye 2013)

Les actions sociolinguistiques visent l'appropriation des espaces sociaux des 5 champs d'apprentissage :

- La vie publique
 - ✓ transports, commerces, administrations et services
 - ✓ La Poste, banque, CAF, CPAM, mairie)
- La vie culturelle
 - ✓ espaces d'activités du quartier : associations, espaces verts, bibliothèques
 - ✓ espaces de loisirs de la ville : cinéma, spectacle
- La vie personnelle
 - ✓ voisinage, relations amicales
 - ✓ espaces d'éducation & périscolaire
 - ✓ espaces de soins et de santé
 - ✓ logement
- La vie citoyenne et le fonctionnement de la société
 - ✓ institutions politiques et citoyennes
 - ✓ espaces de tri, recyclage et ressourceries
 - ✓ espaces d'information sur les droits sociaux et juridiques
 - ✓ médias (affiches, journaux, publicité)
- La vie professionnelle
 - ✓ services d'insertion professionnelle et de recherche d'emploi
 - ✓ services d'orientation et organismes de formation
 - ✓ monde du travail

Le matériel

L'équipe de bénévoles a un espace de travail à disposition, avec **un pôle ressources** régulièrement alimenté par la coordinatrice pédagogique.

Quizz ASL (source : aslweb.fr)

1- Les Ateliers sont constitués en fonction du niveau scolaire ? FAUX.

Les Ateliers sont construits en fonction des besoins et attentes en matière d'autonomie sociale des participants. Lors de l'entretien d'accueil en ASL, ce sont donc les compétences sociales et communicatives de chaque participant et ses besoins concrets pour « faire seul » au quotidien qui permettront le positionnement dans tel ou tel groupe d'ASL.

Des personnes ayant été scolarisées ou non dans leur pays pourront alors travailler ensemble sur des objectifs pédagogiques communs, si elles ont des besoins et attentes similaires au départ. Mais bien entendu, ces objectifs communs seront traités différemment selon les besoins.

Exemple : Un atelier est constitué de parents ayant des enfants scolarisés et qui ont besoin de consolider leurs compétences sociales et communicatives dans le contexte scolaire. Tous travailleront le cahier de correspondance mais de manière différente selon leur rapport à l'écrit.

2- On ne fait pas d'écrit dans les ASL ? FAUX.

En ASL, l'écrit n'est pas travaillé de façon hiérarchique et scolaire (lettre – syllabe – mot isolé...). Cela représente en effet un apprentissage long (1500 heures), incompatible avec la durée des ateliers.

Pour autant, l'écrit est tout de même abordé mais de façon **globale**, selon des démarches **communicatives** et **contextualisées**. Le choix de ce qui doit être lu et écrit est déterminé par la réponse à la question : **que faut-il lire ou écrire dans cet espace pour y être autonome ?** Les participants apprennent ainsi à parcourir un document pour y trouver des informations clés, à comprendre les consignes d'une borne automatique, à lire la signalétique d'un lieu pour s'y orienter. Ils apprennent à renseigner des formulaires d'inscription ou tout autre document nécessaire en fonction de leurs besoins. L'écrit peut être aussi travaillé de façon moins fonctionnelle, plus ludique en produisant par exemple des commentaires décrivant la rencontre d'un partenaire, en rédigeant des commentaires de photos, en manipulant des ouvrages dans une médiathèque ou brochures dans un musée.

3- On peut apprendre la grammaire/conjugaison en ASL ? FAUX.

En ASL, on n'apprend pas le français mais on FAIT du français. On travaille ainsi sur des structures linguistiques **en contexte** dans un but **d'utilisation immédiate**. Les règles de grammaire-conjugaison ne constituent pas des objectifs d'apprentissage directs mais elles sont travaillées, systématisées lors d'activités visant l'acquisition d'une compétence sociale et communicative.

Par exemple, si l'objectif visé porte sur la prise de rendez-vous, l'usage du présent (« je suis Mme X, j'appelle pour prendre RV ») est travaillé. De même que l'usage des prépositions et leur place dans la phrase. Cela pourra être systématisé, mémorisé lors d'activités associées à une situation de communication authentique. Mais rien ne sera travaillé sous forme de « leçons » (exemple : leçon 1, le présent du verbe être ; leçon 2, les prépositions).

4 - Les progrès en ASL se mesurent par des indicateurs d'autonomie sociale ? VRAI.

Il y a plusieurs manières d'évaluer les progrès en autonomie sociale :

- ✓ par le biais d'activités d'évaluation et d'auto évaluation des compétences sociolinguistiques, réalisées à différents moments du déroulement des ASL.
- ✓ lors de mises en situation (exemple : devant une borne automatique ; lors d'une interaction sur site) pendant lesquelles sont utilisées des grilles de progression
- ✓ établies à partir de situations observées et répondant aux trois phases (**Découverte** = savoir,

Exploration = comprendre, interagir et **Appropriation** = faire seul(e))

- ✓ de manière informelle, par les commentaires des participants (« je suis allée seule.... », « j'ai appelé pour... »)
- ✓ par les retours des partenaires

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Le présent engagement est conclu entre, d'une part :

L'association Communic'action et la MDH Centre-ville

Et d'autre part,

- M. Mme,

L'association Communic'action et la MDH Centre-ville s'engagent à :

- Communiquer les renseignements sur l'association et la Maison des Habitants Centre-ville, leurs objectifs, leur fonctionnement, les activités, les services, etc.

- Assurer la formation interne : rencontres, réunions d'équipe, présentation du matériel pédagogique.

- Assurer l'interface et la coordination entre MDH, association, apprenants et bénévoles.

- Faciliter la préparation des activités pédagogiques en proposant une période d'observation.

- Acheter du matériel, dans la mesure du possible.

- Fournir au formateur, lors de son départ, une attestation relatant l'activité, les heures dispensées et les formations suivies.

- Soutenir l'équipe de bénévoles pour toute question relative à l'animation des ateliers.

Le formateur bénévole s'engage à :

- S'inscrire dans le cadre global des ASL.

- Respecter les objectifs de l'association et les méthodes de travail.

- Se former, autant que possible, en interne ou à IRIS Centre Ressources Illettrisme.

- Assister aux réunions de travail et de concertation.

- Accepter les contraintes administratives : signatures des feuilles de présence, bilan des absences, évaluations des apprenants.

- Garantir à l'apprenant la confidentialité à l'intérieur comme à l'extérieur de la MDH.

- Respecter les jours et horaires définis au départ et pour l'année, soit :

.....
.....
.....

Les ateliers socio-linguistiques (ASL) ont lieu de septembre à juin et suivent les mêmes périodes de vacances que les scolaires.

Date :

Signature de la coordinatrice

Signature du formateur

Qui contacter ?

Maison des Habitants Centre-ville

2 rue du Vieux Temple, 38000 Grenoble

04-76-54-67-53

Coline Picaud, coordinatrice pédagogique

coline.picaud@grenoble.fr

Iris – Centre Ressources Illettrisme

Le Centre ressources IRIS propose des formations gratuites pour les bénévoles qui interviennent en ASL, et ce tout au long de l'année.

Contact :

Le Patio – 97 Galerie de l'Arlequin, 38100 Grenoble

www.cri38-iris.fr

04 76 40 16 00



Bienvenue !

